

24 mars 2026

Fin de vie : consternation face au report de trop et exigence d'une procédure accélérée !

L'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD) apprend avec consternation le report de l'examen en deuxième lecture au Sénat des textes relatifs à la fin de vie.

Selon une dépêche de l'Agence France Presse, la commission des affaires sociales aurait décidé, avec l'approbation du Gouvernement, de repousser ce débat, initialement prévu à partir du 1er avril, à la mi-mai sans qu'aucune explication ne soit apportée.

Ce report de presque deux mois constitue selon Jonathan Denis, président de l'ADMD, *"un nouvel affront fait aux malades et à leurs familles. Depuis plus de trois ans, ils subissent les tergiversations de responsables politiques qui, par manque de courage, refusent d'avancer sur un sujet pourtant essentiel. Chaque report éloigne un peu plus la perspective d'un droit effectif pour les personnes confrontées à des souffrances insupportables."*

Jonathan Denis appelle le Gouvernement à une procédure accélérée pour respecter le calendrier fixé par le président de la République pour une loi définitivement adoptée avant la fin de la session parlementaire.

Contact : Bastien André, responsable affaires publiques et communication
06 34 04 54 96 - presse@admd.org